



# Informations municipales de Val-des-Prés

n° 10, août 2011

## LE MOT DU MAIRE

Avec l'abandon des terres agricoles en lisière de forêt, celle-ci envahit peu à peu les anciennes zones cultivées et les fonds de vallée. En un peu plus de cinquante ans s'est ainsi constitué, sur ces anciennes prairies et champs, une forêt privée, souvent atomisée en très petites parcelles et laissée à l'abandon. Une étude en cours (dans le cadre d'un Plan intégré transfrontalier et de l'Opération grand site) dans la vallée de la Clarée et la vallée Étroite évalue les essences et les quantités de bois à disposition. À l'automne, des réunions de sensibilisation des propriétaires seront organisées et un périmètre expérimental d'action défini. L'enjeu est double : économique, par la valorisation du bois prélevé ; environnemental, en fixant des limites à la progression de la forêt et en tentant de retrouver l'équilibre entre nature cultivée et nature sauvage qui caractérise le paysage de la vallée de la Clarée.

## UNE NOUVELLE CANTINE POUR LA RENTRÉE

Le Conseil Municipal vous convie, le 24 septembre prochain, à 11 heures à l'inauguration de la nouvelle cantine, dans la grande salle de la maison des Arcades. Ce projet, inscrit dans notre programme électoral, a bénéficié pour sa réalisation d'une subvention (80% du coût total de 90.000 €), apportée pour moitié par le Conseil Général et pour moitié par la Communauté Européenne (programme FEADER, Fonds européen agricole pour le développement rural). Les travaux ont débuté en 2009 par le décrépissage des voûtes (assuré par les employés municipaux) et l'installation du réseau électrique. Grâce aux compétences de Gilbert Debuison en matière de réglementation, d'hygiène et de sécurité dans la restauration, les plans d'aménagement et de circulation entre cuisine et salle des repas ont été approuvés dès 2010 par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Les crépis et poses de carrelages ont été réalisés en été 2011. Les employés municipaux assurent actuellement la finition des peintures. La salle sera prête pour accueillir en septembre les 30 à 50% des enfants du groupe scolaire (65 environ prévus pour cette rentrée 2011) qui fréquentent la cantine. Pour des raisons d'hygiène, l'utilisation de ces installations sera strictement limitée à la restauration, mais pourra accueillir en période scolaire et en fonction de la demande, les seniors qui désirent partager leur repas avec les enfants (voir formulaire d'inscription joint à ce bulletin) et, hors période scolaire, des repas festifs, entre autres le repas des aînés.

Ariane TOUSSAINT

Suite au problème récent de non conformité de l'eau potable, le conseil municipal désire mettre en place un système plus efficace de communication avec la population dans ce domaine. Il mettra dorénavant, dès réception les résultats des analyses de l'eau sur le site internet de la Mairie.

## Mairie Val des Prés

Le Serre  
05100 Val-des-Prés

TÉLÉPHONE :  
04.92.21.06.16

TELECOPIE :  
04.92.21.46.46

ADRESSE DE  
MESSAGERIE :  
mairie@valdespres.fr

Dans ce numéro:

Le mot du Maire	1
L'avenir du camping	1
Repas à domicile	1
Délibérations	2
Urbanisme	2
Etat-civil	2
Défibrillateur à La	
Vachette	3
Eclairage public	3
Bilan touristique	
de l'hiver	4
Brèves nouvelles	4

Pour des  
informations  
complètes voyez  
notre site Web !  
[www.valdespres.fr](http://www.valdespres.fr)

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Le 15 avril 2011**

- Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement au Conseil Général
- Acquisitions des parcelles C 994, D 162, E 874
- Demande d'ouverture d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pour les travaux du torrent de la Ruine
- Intégration de la parcelle privée communale E 1258 dans le domaine public
- Création d'un emploi saisonnier pour les espaces verts
- Location de la salle à l'arrière du four de Pra Premier
- Convention avec la SARL LELIEVRE pour l'enlèvement d'épaves et de déchets métalliques
- Convention de mise à disposition de la parcelle C 984 à la CCB pour la déchetterie de la Clarée
- Demandes de subventions pour les travaux d'extension de l'école Emilie Carles
- Comptes de gestion 2010
- Comptes administratifs 2010
- Affectation des résultats 2010
- Taux des contributions directes
- Subventions aux associations
- Budgets primitifs 2011
- Convention pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole

**Le 25 mai 2011**

- Convention de servitude avec ERDF pour la pose de câbles BTA souterrains et de trois coffrets électriques sur la parcelle communale C 1142
- Convention avec le SIEB pour les travaux de dépose de la ligne HTA et du poste de transformation à La Draye
- Demande de fonds de concours 2011 à la Communauté de Communes du Briançonnais
- Projet de schéma départemental de coopération intercommunale
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de la digue du Rosier
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'élargissement et d'éclairage public du chemin des Noisettes
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un plan d'aménagement de Terre Noire
- Echange d'une bande de terrain communal de 80 m<sup>2</sup> de la parcelle E 841
- Contrat de maintenance avec Azur Carillon pour l'horloge de l'église de La Vachette
- Sorties d'inventaire de biens mobiliers
- Convention avec le CPIE Haute-Durance pour l'entretien des villages

**Le 22 juin 2011**

- Travaux de restauration des bas-côtés nord et sud de l'église Saint Claude
- Travaux d'aménagement du quartier du Champ du Pin
- Convention avec le CPIE Haute Durance pour la location du 2ème étage et d'une partie du 3ème étage du bâtiment communal des Arcades
- Recrutement d'agents non titulaires de remplacement

- Modification de la régie d'avances
- Location de terrains communaux
- Régime indemnitaire du personnel communal
- Modification du tableau des effectifs

**Le 18 juillet 2011**

- Projet de schéma départemental de coopération intercommunale
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais
- Promesse unilatérale d'achat de terrains à la SAFER

**Le 3 août 2011**

- Aménagement du chemin des Noisettes
- Renforcement de l'installation technique de la station de pompage de La Vachette
- Convention de servitude avec ERDF sur les parcelles communales C 1142 et C 1149

**URBANISME****Permis de construire**

- PC 2/11 accordé le 14 juin 2011 à M. Franck ROMAN et Mme Isabelle FAURE-BRAC pour une maison d'habitation au Rosier
- PC 3/11 accordé le 24 mai 2011 à la SCI LA JANA de M. Pascal TRUFLANDIER pour la rénovation d'une maison à Val-des-Prés
- PC 1/11 refusé le 14 juin 2011 à M. Claude CAUBRIERE pour la construction d'une structure à usage d'habitation individuelle à La Vachette
- PC 5/11 accordé le 1<sup>er</sup> août 2011 à M. Jérôme STAGNARO pour la construction d'un garage à Val-des-Prés

**Déclarations préalables**

- DP 9/11 accordée le 13 mai 2011 à M. Jacques AMALBERT pour la restauration d'un escalier extérieur à Pra Premier
- DP 10/11 accordée le 5 juillet 2011 à Mme Odette DURAND pour la création d'une terrasse à Pra Premier
- DP 8/11 accordée le 19 juillet 2011 à la commune de Val-des-Prés pour division de parcelle en trois lots en vue de construire
- DP 11/11 accordée le 8 août 2011 à Mme France MALFATTO pour la fermeture d'une terrasse à La Vachette
- DP 12/11 et 13/11 accordées le 8 août 2011 à M. Alain FARDELLA pour le SIEB pour la pose de deux postes de transformation

**ETAT-CIVIL****Naissances**

- Fabio VASELLI, fils de Fabrice VASELLI et de Christelle MATTIO, né le 18 février 2011
- Erwan et Lucas FOUCAULT, fils de Thierry FOUCAULT et de Christine ROUSSEAU, né le 15 avril 2011
- Gabin SERS-BARBIER, fils de David BARBIER et de Gwenaëlle SERS, né le 11 juillet 2011

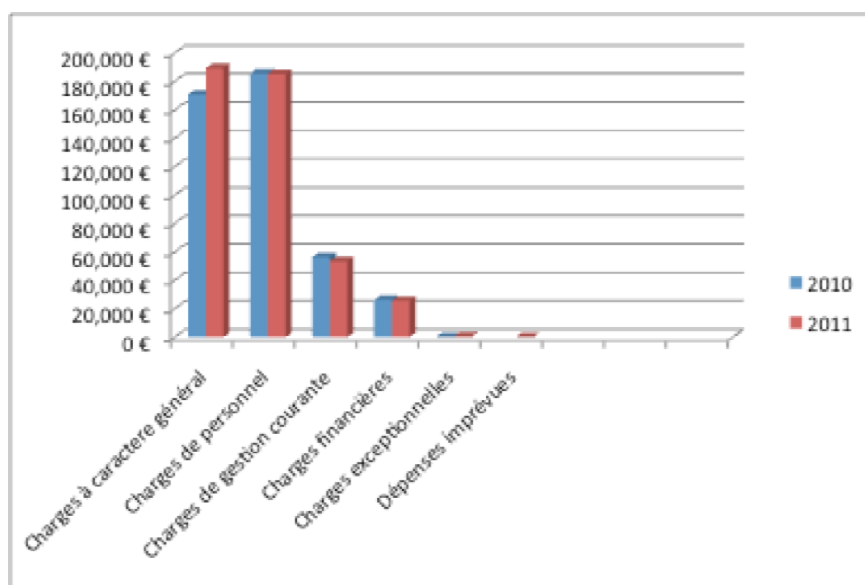
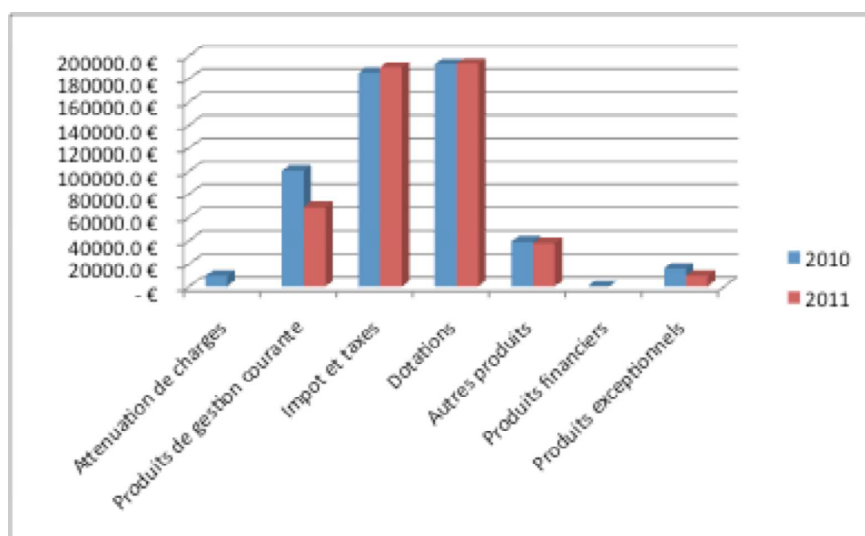
**Décès**

- M. Manuel CARBALLAR, décédé le 22 juin 2011
  - M. Maurice MERLE, décédé le 27 juin 2011
-

## UN BREF APERÇU DU BUDGET 2011 VOTÉ LE 15 AVRIL

	Budget général	Budget du camping	Budget de l'eau
Fonctionnement	523 881 €	43 896 €	136 624 €
Investissement	1 195 300 €	58 402 €	112 453 €

Evolution du budget par rapport à l'année 2010



- Acquisition d'un chargeur (déneigement, terrassement)
- Élargissement du chemin des Noisettes
- Noms des rues et numérotation des maisons
- Église Saint-Claude (dernière tranche de travaux)
- Aménagement d'une cantine aux Arcades
- Travaux de protection du torrent de la Ruine
- Extension de l'école

**Ouverture Mairie**

**Au public :**  
**Lundi,**  
**Mercr, Vendr**  
**de 14 h à 17 h 30**

**M. le Maire et les**  
**adjoints : sur**  
**rendez-vous**

**Déchèterie du**  
**Refour**

**L, M, M, V:**  
**13h30-18h**  
**Samedi : 9h30-12h**

**Jeudi : seule la**  
**déchèterie de**  
**Fontchristiane est**  
**ouverte**

**Ouverture**  
**Bibliothèque**  
**municipale**

**A La Vachette :**  
**Les lundi et**  
**vendredi**  
**de 17 h 30 à 19 h**  
**et le samedi**  
**de 15 h à 17 h**

**La bibliothèque**  
**n'est pas ouverte**  
**les iours fériés**

**Informations**  
**touristiques sur le**  
**site :**

[www.claree.fr](http://www.claree.fr)

**L'EAU POTABLE, UNE RESSOURCE ÉPUISSABLE**

Comme quelques autres communes de France et du Briançonnais, Val-des-Prés bénéficie d'une dérogation délivrée par la Préfecture du Département qui lui permet de facturer l'eau au forfait et non à la consommation. La commune jouit encore aujourd'hui d'une ressource en eau suffisante pour approvisionner ses habitants. Cependant, si nous voulons pérenniser celle-ci, il est urgent d'agir pour faire face à l'accroissement de la population et aux fortes variations résultant des conditions climatiques. Après les importants travaux réalisés par les municipalités précédentes sur le réseau général de distribution, le conseil municipal a encore récemment investi dans ce domaine au Rosier et à La Draye et a décidé de moderniser et sécuriser le système de pompage de la Vachette afin d'optimiser la distribution d'eau. Il faudra encore, dans un avenir proche, veiller à investir dans le captage de nouvelles sources. Une étude a été faite en ce sens. Toutefois l'eau potable n'est de toute manière pas inépuisable, et il devient donc indispensable de contrôler nos consommations. Elles sont mesurées (hors consommations des fontaines!) pour permettre à la commune de calculer la redevance à verser à l'agence de l'eau. D'une réduction de la consommation, résultera une économie considérable pour notre budget, économie profitable à chacun. Par ailleurs, le régime dérogatoire dont nous profitons aujourd'hui vit ses derniers moments puisque la loi impose, à terme, la mise en place de compteurs. Pour conserver ce privilège le plus longtemps possible, il faut que nous ayons une gestion stricte de la ressource. Pour éviter que l'Etat nous impose la pose de ces compteurs dans des conditions et des délais dont nous ne serions plus maîtres, il faut que chacun d'entre nous réfléchisse à la manière de contrôler sa consommation (arrosage raisonné, mise hors gel des canalisations de manière à ne pas devoir "laisser couler le robinet" en hiver, vérification des canalisations privées reliées au réseau général de distribution par exemple). Dans un prochain article nous vous donnerons d'autres pistes et vous proposerons les moyens de les mettre en œuvre.

Thierry AIMARD, Jean-Louis GONON, Ariane TOUSSAINT

**NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

- Au Fontenil l'accord du dernier propriétaire n'a toujours pas été obtenu. La CCB envisage maintenant la déclaration d'utilité publique. Ce verrou interdit le raccordement à la station située à Briançon de celles de La Vachette, de Val-des-Prés et de Montgenèvre.
- À La Vachette, le réseau d'assainissement du chemin des Noisettes a été entièrement repris. Ce chantier de la CCB annonce celui de l'élargissement dudit chemin par la commune.
- Les travaux de la dalle du Nœud de raccordement (ADSL) du Rosier sont programmés pour le 29 août 2011.
- Le parking du Rosier (entrée du camping) va devenir le point de rencontre pour le covoiturage. Un panneau d'information le signalera. Le "widget" qui assure le lien a été inclus sur le site de la CCB à titre expérimental ainsi que sur les deux sites de la commune ([www.valdespres.fr](http://www.valdespres.fr) et [www.claree.fr](http://www.claree.fr)) et commence à recevoir des visites.

**Vous désirez contribuer à la rédaction de ce bulletin ? N'hésitez pas à contacter la mairie ou à envoyer votre contribution par courriel à [mairie@valdespres.fr](mailto:mairie@valdespres.fr) !**